

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs
LES CADAVRES, DÉCOUVERTS
DANS DEUX VALISES EN DI-
RECT SUR TIKTOK, IDENTIFIÉS

Le 19 juin, un groupe d'ados a fait une macabre découverte à Seattle (États-Unis). Alors qu'ils se filmaient sur une plage en direct sur une émission intitulée TikTok, ceux-ci ont senti une forte odeur provenant d'une valise. Après que le haut de la valise a été soulevé par une jeune fille, ses camarades et elle ont aperçu à l'intérieur un sac en plastique. Les policiers, alertés par les jeunes, ont trouvé une seconde valise flottant sur l'eau. Toutes les deux contenaient des restes humains. Les deux victimes sont Austin Wenner, 27 ans, et sa compagne Jessica Lewis, 35 ans. Ils ont tous les deux été tués par balles. Lewis a été abattu de plusieurs balles tandis que Wenner, maman de 4 enfants, est morte d'une seule blessure par balle au torse. Le couple n'était pas porté disparu. Aucun suspect n'a encore été identifié.

EN UNE NUIT, IL TENTE DE
VIOLER 3 FEMMES SOUS LA
MENACE D'UN COUTEAU

Dans la nuit du 28 au 29 juin à Bordeaux (France), un homme de 20 ans a tenté de violer trois femmes sous la menace d'un couteau. Ce sont des riverains qui, alertés par des cris, ont appelé la police et ont recueilli une victime. Le suspect a été interpellé et placé en garde à vue, avant d'être incarcéré.

VIOLÉE ET BATTUE À MORT

Salomé, 4 ans, avait disparu il y a quelques jours à Garzon, en Colombie. Un vaste dispositif avait alors été déployé pour la rechercher. Le corps inanimé de la fillette a été retrouvé la nuit du 29 juin dans les bois à proximité du village par ses parents. Un homme a été retrouvé à proximité de la victime avec le pantalon baissé. Il s'agit de Sebastián Mielles, 27 ans, qui travaillait pour la famille. La victime a été transportée en urgence au centre médical où elle a succombé quatre jours plus tard à ses blessures. L'autopsie a révélé qu'elle a été violée, mordue et frappée. Le suspect a été interpellé et a nié les faits en garde à vue. Pendant les funérailles, il a dû être emmené dans un autre pénitencier, car les autorités ont eu connaissance d'un éventuel plan des villageois pour attaquer la prison et le lyncher.

Rassemblés par JNE

Un octogénaire périt dans un incendie à Mouila

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

UN incendie d'une violence inouïe a fait un mort, dernièrement, au PK 3, dans la périphérie de la commune de Mouila. La victime, un homme du troisième âge, Jean-Pierre Madela de nationalité gabonaise, est morte calcinée par les flammes dans sa maison de trois pièces construite en matériaux périssables, où elle vivait seule, après avoir été abandonnée par les siens. Une source autorisée précise que les secours, pourtant arrivés promptement sur le lieu du drame, n'ont pas pu sauver l'octogénaire, en raison de la violence des flammes. C'est donc impuissants qu'ils ont assisté à l'incendie qui a tout ravagé sur son passage. La source ajoute que la victime sur-

vivait grâce à l'assistance d'un couple voisin qui lui venait de temps en temps en aide. Mais le jour du sinistre, ledit couple s'était absenté pour d'autres occupations. L'origine du sinistre n'est pas encore établie. Aussi, une enquête a-t-elle été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame qui vient d'endeuiller une famille gabonaise. C'est le deuxième incendie, en l'espace de quelques jours, qui se produit dans le village PK 3, situé sur la route Mouila-Mimongo. Lors du premier drame, on n'avait pas enregistré de victime humaine, mais seulement d'importants dégâts matériels.



Jean-Pierre Madela a péri calciné dans cette maison réduite en cendres.

Okano : une panthère tuée dans le canton Doumandzou

E. EBANG MVE
Sam/Gabon

UNE panthère, qui semait la terreur depuis 2017 dans le canton Doumandzou (villages et district de Sam), dans le département de l'Okano, a été abattue, mercredi 8 juillet dernier, vers 5 heures du matin, à l'aide d'un fusil de type calibre 12, par Valentin Aboò Mba.

Rapportés par une source digne de foi, les faits se déroulent de la manière suivante: sur le chemin du retour le menant à son village après une partie de chasse nocturne, Valentin est surpris par des rugissements d'une panthère provenant de derrière. À peine a-t-il allumé sa lampe torche dans sa direction qu'il aperçoit le félin, à l'affût, prêt à bondir sur lui.

Guidé par l'instinct de survie, le chasseur fait aussitôt feu et abat l'animal. En examinant de plus près le carnivore, Aboò Mba constate que celui-ci traîne une maille encore bien serrée à l'une de ses pâtes. Le prédateur venait donc d'échapper à un piège.



Le dangereux animal tombé sous les balles de Valentin.

Les habitants de Doumandzou n'ont pas manqué de manifester leur joie en apprenant la mort de ce fauve qui, semble-t-il, semait la terreur dans plusieurs villages et le district de Sam (54 kilomètres de Mitzic, le chef-lieu du département de l'Okano) depuis quelques années. En effet, chiens, chats, moutons, poules et autres animaux domestiques sont passés entre les canines de ce prédateur qui écumait la contrée la nuit tombée. " La semaine dernière, cette panthère a été signalée une nouvelle fois à la brigade de gendarmerie de Sam. Elle a été repoussée par une

meute de chiens qui se trouvait cette nuit-là sur les lieux ", a affirmé un riverain. Et le sous-préfet de Sam, Emmanuel Nze Ovono Otoò, de féliciter le courageux chasseur, fondant sa satisfaction sur le fait que la bête féroce "menaçait même la vie des populations, surtout à la tombée de la nuit". L'animal, une espèce intégralement protégée dans notre pays, a été dépecé mercredi après-midi, en présence du préfet du département de l'Okano, du sous-préfet de Sam, des agents des Eaux et Forêts et de ceux de la brigade de gendarmerie de la localité.